

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Gennevilliers



Direction des Affaires
Financières

1

Séance publique du mercredi 28 juin 2023

Convoqué le jeudi 22 juin 2023, le Conseil Municipal de la Ville de Gennevilliers s'est réuni en mairie, Salle du conseil à 20h, sous la présidence de Monsieur le Maire, Patrice LECLERC.

Présents :

Patrice LECLERC, Anne Laure PEREZ, Mohamed GRICHI, Délia TOUMI, Grégory BOULORD, Alexandra D'ALCANTARA, Roger DUGUE, Isabelle MASSARD, Belkacem OUCHEN, Céline LANOISELEE, M'Hamed BINAKDANE, Zineb ZOUAOUI, Laurent NOEL, Carole LAFON, Christophe BERNIER (arrivé à 21h33), Nadia MOUADDINE (départ à 21h03 représentée par Patrice LECLERC), Ibrahima NDIAYE, Sonia BLANC, Véronique DESMETTRE, Richard MERRA, Khalid DAMOUN, Eloi SIMON, Mohammed DDANI, Aymeric LABADIE, Ahcen MEHARGA, Laetitia GHIRARDI, Christelle NEDELEC

Etaient représentés :

Yasmina ATTAF (représentée par Anne Laure PEREZ), Philippe CLOCHETTE (représenté par Roger DUGUER), Maria Blanca FERNANDEZ (représentée par Laurent NOEL), Sofia MANSERI (représentée par Zineb ZOUAOUI), Christian DESCHENES (représenté par Sonia BLANC), Zine BOUKRICHE (représenté par Alexandra D'ALCANTARA), Aurélie REMACLE (représentée par Eloi SIMON), Fabienne MOREAU (représentée par Isabelle MASSARD), Mariama GASSAMA (représentée par Carole LAFON), Elsa FAUCILLON (représentée par Ibrahim NDIAYE), Jacques BRIFFAULT (représenté par Céline LANOISELEE), Sylvie MOREL (représentée par Véronique DESMETTRE), Karine CHALLAH (représentée par Laetitia GHIRARDI), Sinan KARAKUS (représenté par Christelle NEDELEC)

Absents excusés :

Ibrahima DIALLO, Philippe HALAIS

Ne prend pas part au vote : 1

Patrice LECLERC

Nombre de votes pour : 34

Nombre de votes contre :

Nombre d'absentions : 5

Christelle NEDELEC, Sinan KARAKUS, Ahcen MEHARGA, Laetitia GHIRARDI, Karine CHALLAH

Mention du vote : Adoptée à l'unanimité

Approbation du Compte Administratif de la commune pour 2022

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu le Compte Administratif de la commune présenté par Monsieur le Maire de Gennevilliers pour l'exercice 2022,

Considérant que le résultat de la section de fonctionnement s'élève à : 17 766 831,18 €,

Considérant que le solde d'exécution de la section d'investissement, hors restes à réaliser, s'élève à : - 7 861 713,31 €,

Considérant que ces montants sont conformes au compte de gestion du Trésorier Principal,

Considérant en outre des restes à réaliser en investissement de 22 708 281,17 € en dépenses et 17 885 924,25 € en recettes,

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, Monsieur le Maire se retire au moment du vote,

DELIBERE

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire se retire au moment du vote.

092-219200367-20230712-DELIB-1-2806-DE
Date de télétransmission : 12/07/2023
Date de réception préfecture : 12/07/2023

Article 1 : Procède au règlement définitif du budget 2022 et propose de fixer comme suit, les résultats des différentes sections budgétaires :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Chap.	Intitulés	Montants
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	8 070 839,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	39 158 005,29
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	86 445 451,81
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	13 876 810,20
66	CHARGES FINANCIERES	954 148,15
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 789 761,50
	TOTAL:	150 295 015,95

Recettes

Chap.	Intitulés	Montants
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	842 837,20
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	1 000 000,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 022 305,45
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	11 146 727,52
73	IMPOTS ET TAXES	116 022 456,79
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	33 258 349,10
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 856 847,60
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 912 323,47
	TOTAL:	168 061 847,13

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Accusé de réception en préfecture
092-219200367-20230712-DELIB-1-2806-DE
Date de télétransmission : 12/07/2023
Date de réception préfecture : 12/07/2023

Chap.	Intitulés	Montants
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	842 837,20
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	852 828,37
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	15 118 769,80
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	8 972 534,20
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 259 118,90
204	SUBVEQUIPEMENTS VERSEES	5 273 816,03
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 470 503,52
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	20 425 216,67
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	169 650,00
	TOTAL:	73 385 274,69

Recettes

Chap.	Intitulés	Montants
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	8 070 839,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	852 828,37
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	24 799 026,19
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	11 782 663,07
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	20 018 204,75
	TOTAL:	65 523 561,38

Loi N° 82 213 du 2 mars 1982
Acte reçu par le représentant de l'état

le 12/07/23

Affiché le 13/07/23

Exécutoire le 13/07/23

Le Maire
Patrice LECLERC